



UN ACCORD POUR ENCADRER LES EXPÉRIMENTATIONS ET LES PROJETS À FRANCE TÉLÉVISIONS

IL ÉTAIT TEMPS !

Le 11 octobre 2019, la CFDT a signé l'accord portant sur la mise en place d'une méthodologie pour encadrer les projets à France Télévisions (pour lire l'accord : c'est [ici](#) !).

Défendre la qualité de vie au travail

Depuis l'accord Qualité de la vie au travail, signé en juillet 2017 par FO et la CGT, France Télévisions n'a que ce mot à la bouche : l'expérimentation.

Une réorganisation du temps de travail dans un service ? La direction nous dit : « on expérimente ». Un nouvel outil est mis en place ? Elle nous affirme : « c'est juste une expérimentation ». On supprime des postes et reventile l'activité sur ceux qui restent ? « Site pilote qui expérimente »...

Le tout, « en application de l'accord QVT »... Sans cadre, sans méthode, souvent sans négociation, en général sans concertation avec les salariés concernés. Evidemment, puisque cet accord le permet : pas de contrainte, pas d'obligation, juste des intentions (pour relire l'accord QVT et la partie consacrée à l'expérimentation, [voir ici](#)).

La CFDT demande une évaluation de l'accord actuel pour corriger ses insuffisances.

Sans une interrogation sincère pour simplifier les process et procédures, améliorer les modes de fonctionnement, changer les habitudes, l'avenir pourrait devenir compliqué !

Donner un cadre

La CFDT a pleinement participé à la négociation de l'accord de méthode signé le 11 octobre, consciente qu'il est impératif d'encadrer les pratiques en matière d'expérimentation : donner à tous une méthode commune et cohérente qui oblige les initiateurs des expérimentations à travailler leur dossier, en impliquant les salariés concernés : établir une photographie de l'existant, définir les objectifs, et les moyens d'y parvenir, ou encore mettre en place les outils pour en tirer le bilan.

Réfléchir ensemble à l'avenir des métiers, des organisations du travail, des contenus éditoriaux, des pratiques et usages dans les services et sites. Argumenter, défendre les projets, les construire ensemble. Tous peuvent ainsi participer à la naissance des projets et à leur mise en œuvre.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Avec les salariés, au plus près des réalités de terrain

L'accord signé met en place des négociations direction / syndicats dans les sites, pour définir le sujet d'une expérimentation, les moyens mis en œuvre, les objectifs et impacts directs et indirects de l'expérimentation. La formation si elle est nécessaire, le périmètre (où ? Qui ? Combien de personnes ?), etc. ; un véritable suivi participatif, au travers d'une commission composée de salariés, de cadres, de représentants syndicaux, et qui pourra ajuster si nécessaire.

La CFDT demande maintenant l'ouverture de négociations dans les sites sur les sujets d'expérimentation, et un réel dialogue partout pour mettre en évidence, avec les salariés de chaque service, de chaque station, le champ des possibles en la matière.

Une actualisation de la GPEC (métiers) doit également rapidement être mise à l'ordre du jour en associant tous les professionnels concernés !

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au 01 56 22 88 21